District Haute-Garonne de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Réunion du Lundi 05 Décembre 2022
Procès-Verbal N° DIS.N°06.22/23
DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n° 1

COTEAUX COMMINGEOIS 2 / ST ARAILLE AS du 11.11.2022 – SD 4 – Poule D

Club des COTEAUX COMMINGEOIS 2

1 match automatique + 1 match ferme de suspension de toutes fonctions officielles,
Motif : Comportement excessif/officiel pendant la rencontre

Arbitre

1 match de suspension de toutes fonctions officielles pour sa mauvaise gestion administrative de la FMI,
Retenue des indemnités d'arbitrage pour absence non excusée à convocation.

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner

Affaire n° 2

CUGNAUX JS / TOAC du 12.11.22 U15 Niveau A (ter) – Poule C

Club du TOAC

2 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 12.12.22
Motif : comportement excessif pendant la rencontre

Club de CUGNAUX JS

Rappel à l'ordre concernant la gestion de la FMI.

Match à rejouer à une date fixée par la Commission compétente, dossier transmis.

Affaire n° 3

CUGNAUX JS / SEYSSES FROUZINS du 05.11.22 U14 Territoire – Poule D

Club de JS CUGNAUX

1 match automatique + 3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : propos blessants/officiel hors rencontre